

# Animateur.trice – Gestionnaire de Programmes Europeens

## SYNTHESE DE L'OFFRE

Employeur : PROVENCE ALPES AGGLOMERATION Grade : Cadre d'emplois des rédacteurs

Date de dépôt de l'offre : 29 Octobre 2024

Type d'emploi : Emploi permanent

Temps de travail : Complet
Durée : 35 h
Nombre de postes : 1

Poste à pourvoir le : 1er janvier 2025

Date limite de candidature : 30 Novembre 2024

Service d'affectation : Pôle Aménagement et développement territorial - Service Ingénierie territoriale

#### **LIEU DE TRAVAIL**

Département du lieu de travail : Alpes-de-Haute-Provence

Lieu de travail : DIGNE-LES-BAINS

## **DETAILS DE L'OFFRE**

Sous l'autorité du Chef de Service Ingénierie Territoriale, les missions de l'Animateur.trice – Gestionnaire de Programmes Européens sont :

#### L'animation du nouveau programme LEADER 2023-2027

- Rédaction, diffusion publique et gestion des appels à projets
- Accompagnement des porteurs de projet souhaitant postuler au programme
- Participation aux réunions régionales, nationales et européennes de l'écosystème LEADER
- Communication sur la vie du programme
- Organisation de réunions d'informations et d'évènements pour la promotion du programme et la valorisation des projets soutenus
- Aide à la structuration et coordination de projets de coopération avec d'autres territoires français, européens et extra-européens.

## La gestion du programme

- Organisation des réunions du Comité de Programmation
- Suivi administratif et réglementaire du programme
- Relations administratives avec l'autorité de gestion, l'organisme payeur et les cofinanceurs
- Suivi de la maquette financière et des réajustements éventuellement nécessaires
- Renseignement des outils de pilotages, suivi, évaluation et perfectionnement de ces outils
- Participation au processus d'évaluation du programme

#### La gestion des dossiers

- Suivi et gestion administrative des projets en lien avec le gestionnaire
- Instruction des projets: contrôle des dossiers, de leur régularité, de leur complétude, indentification des régimes d'aides adaptés, saisie sur la plateforme EUROPARC, recherche de cofinancements, rédaction des conventions
- Suivi des dossiers: accompagnement des porteurs de projet dans la bonne réalisation de leurs opérations (conformité des dépenses, respect des réglementations, des délais et de la publicité européenne obligatoire)
- Instruction des demandes de paiement
- Réponse aux contrôles
- Gestion administrative et financière des dossiers d'animation du programme.

### **PROFIL DEMANDE:**

Diplôme requis : Formation supérieure BAC +3 : Gestion des fonds européens, Politiques européennes, Droit public, Aménagement du territoire, Développement local, Gestion et Comptabilité <u>OU</u> expérience professionnelle similaire en gestion et animation de programmes européens

Titulaire du Permis B, en cours de validité, exigé

Maîtrise de l'Anglais serait apprécié.

#### Savoirs:

- Connaissances juridiques des divers statuts des porteurs de projets publics et privés
- Expertise sur les aides d'Etat
- Connaissances du fonctionnement des collectivités locales et des fonds européens
- Connaissances des règles de la commande publique
- Capacité à maîtriser et appliquer des procédures administratives, la connaissance de mécanismes de programmation financière et de gestion des subventions européennes.

#### Savoir-faire:

- Maîtrise des logiciels informatiques (Word, Excel) et de la plateforme EUROPARC, serait apprécié
- Capacité rédactionnelles, de synthèses, d'animation de réunions

Particularité du poste : travail en binôme avec un autre chargé de mission LEADER.

Poste basé sur Digne-les-Bains, nombreux déplacements sur tout le territoire de Provence Alpes Agglomération et déplacements réguliers sur la Région PACA.

Réunions en soirée.

**Contact et informations complémentaires :** CV et lettre de motivation à transmettre au service des Ressources Humaines à l'adresse suivante : <a href="mailto:recrutement@provencealpesagglo.fr">recrutement@provencealpesagglo.fr</a>

**Téléphone**: 04 92 32 42 10

#### Travailleurs handicapés :

Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.